

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°01/2011

OBJET : BUDGET COMMUNAL : OUVERTURE DE CREDITS

Conseillers en exercice : 22
Présents : 19
Excusés : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 22

SÉANCE DU 2 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le mercredi deux février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-quatre janvier 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jacques BARRERE, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Maurice ELSTUB, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Danièle MAINCENT, Jeannot MANCINI, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Christian GORACCI qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Marie-Anne ROUAN, Marie-Christine SARFATI qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire, avant le vote du budget primitif, de procéder à des ouvertures de crédits en section d'investissement afin de pouvoir régler les premières factures de l'année. Il propose donc les inscriptions suivantes :

OBJET	Article (et opération)	Sommes TTC en euros
Etudes schéma directeur assainissement (Ginger)	202	6 000
Logiciels	205	7 000
Installations de voirie	2152	5 000
Matériel de bureau et informatique	2183	30 000
Autres matériels	2188	10 000
Ecole	2313-228	1 000
Crèche	2313-284	5 000
Voirie communale	2315-601	100 000
Acquisition parcelle Gabriel	2111-211	6 500
Acquisition parcelle St Olive	2111-215	1 500
Acquisition maison Chesta	2115-220	190 000
TOTAL		362 000

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE les ouvertures de crédits proposées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.